

### **HABILITATION ÉLECTRIQUE INITIALE BT et HT**

(BC ; HC ; B2(V) H2(V); B2(V) Essais ; H2(V) Essais ; B1(V) ; H1(V) ; BR ; BE/HE vérifications et/ou mesures et/ou essais et/ou manœuvres)

Opérations d'ordre électrique en basse tension (BT) et haute tension (HTA)

#### **OBJECTIFS**

- Identifier la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et les risques présentés par les installations et équipements BT.
- Appliquer les consignes de sécurité en BT liées aux consignations, aux interventions générales, aux travaux hors tension ou au voisinage, effectués sur des ouvrages ou des installations électriques.

#### **PUBLIC CONCERNE**

Personnel électricien ou électromécanicien et toute personne chargée d'assurer des opérations d'ordre électrique en BT et / ou HTA :

- des consignations BT et / ou HTA.
- des travaux hors tension BT et / ou HTA.
- des interventions générales.

#### **PRÉREQUIS**

- Maîtrise orale et écrite de la langue française.
- Posséder des compétences techniques en électricité.

#### **PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION**

- Test de positionnement en début de session et évaluations tout au long du parcours par divers QCM.
- Méthodes expositive, intensive, démonstrative, active.
- QCM de fin de formation pour la validation des acquis pour la partie théorique.
- Mises en situations réelles (en fonction du poste occupé) pour la partie pratique.



A l'issue de la formation, délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation de formation complétée de l'avis du formateur.

**PROGRAMME****Partie théorique (21H)**

- L'évaluation des risques.
- Les grandeurs électriques de base.
- Les dangers de l'électricité.
- Les risques spécifiques à la HTA.
- Les appareillages BT et HTA.
- Les limites, zones et opérations liées.
- Les équipements de protection.
- Les rôles et titres d'habilitation.
- Les procédures de déroulements des travaux hors tension et / ou intervention.
- Les outillages et matériels électriques spécifiques et adaptés à la BT et à la HTA.
- Les procédures en cas d'incendie ou d'accident à proximité d'une installation électrique.
- Le chargé de consignation et le chargé de travaux en BT et/ou à la HTA : rôle et opérations.
- Le B2(V) Essais : rôle et opérations.
- Chargé d'intervention BR : rôle et opérations.

**Partie Pratique (3,5H)**

- L'identification des ouvrages.
- L'évaluation des risques pour une situation donnée, représentative des habilitations visées.
- Le comportement adapté à la situation.
- Le respect des prescriptions de sécurité.
- L'identification, la vérification et l'utilisation de protection collective et / ou individuelle.
- L'échange avec les différents acteurs.
- La réalisation d'une consignation électrique BT et/ou HTA.
- La rédaction et / ou l'utilisation des différents documents.
- La reconnaissance des matériels électriques.
- La réalisation d'opérations BT de dépannage, de mesures, de vérifications, de manoeuvres.
- Le respect des instructions de sécurité.